



Programmateur·rice musique

CDI

Date de mise en ligne : **29/04/2019**

Date limite de l'offre : **31/05/2019**

Intitulé du poste : **Programmateur·rice musique**

Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Département : **06 - Alpes-Maritimes**

Type de métier : **Programmation**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **2184 négociable selon expérience**

Niveau de rémunération : **indice 350 de l'animation**

MJC Picaud/Studio 13

Adresse mail de la structure : direction@mjcicaud.fr

Adresse : **23 avenue du docteur Picaud**

Code postal : **06400**

Ville : **Cannes**

Site web : www.mjcicaud.fr

Description du poste :

PROGRAMMATEUR-TRICE - MUSIQUES ACTUELLES ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Public ciblé : intergénérationnel - Jeunes de 11 à 17 ans, Adultes, Familles

Activités principales

Sa mission s'inscrit dans le projet culturel global de la structure, et dans une démarche de transversalité et de complémentarité avec les autres actions de la MJC.

1- Élaboration et conduite d'un projet "musique" pertinent

- Saisir et analyser les enjeux locaux/nationaux et attentes, du public, en matière d'offre culturelle, ciblés selon la structure.
- Caractériser la politique artistique/musicale de la structure selon son historique, son rayonnement, son orientation (SMAC) et ses projets culturels. L'inscrire dans une dimension plus large en relation avec les projets de la structure.
- Effectuer la programmation en cohérence avec le projet artistique et dans la contrainte économique définie
- Recevoir et étudier des projets artistiques divers (bande-annonce, extrait vidéo, synopsis, extrait musical, maquette, scénario, book, etc.), apprécier leur pertinence et leur déclinaison possible dans la structure.
- Démarcher de nouveaux artistes et projets artistiques au sein de son réseau ou via des appels d'offre créatifs.
- Sélectionner les projets retenus pour la future programmation culturelle en cohérence avec la politique artistique de l'établissement et ses contraintes techniques, temporelles et budgétaires.
- Élaborer des budgets prévisionnels par spectacle, concert et pour la saison et construire les outils de suivi et de rendu compte
- Présenter et défendre les œuvres/les programmations sélectionnées devant le conseil d'administration et/ou les partenaires institutionnels.
- Prendre contact et négocier les partenariats de production avec les artistes sélectionnés, leurs agents, les administrateurs de compagnies.
- Former et encadrer les équipes internes qui participeront au processus de création et production des œuvres sélectionnés (commande, techniques, lumières, son, etc.).
- Programmer et « rythmer » les œuvres au sein de la saison culturelle imaginée : dates, horaires, événements réguliers ou exceptionnels, etc....
- Suivre la diffusion des œuvres programmées et étudier leur impact auprès du public et leur retombée médiatique.
- Pallier les changements subits de programmation en diffusant d'autres œuvres sélectionnées au préalable.

Outre la programmation, le responsable développera le projet musique dans son ensemble au sein de la MJC :

* Formation et accompagnement des pratiques amateurs

* Aide à la création des jeunes artistes et groupes/ implication dans les dispositifs régionaux ...

Il assistera la direction et le conseil d'administration, sous leur responsabilité, pour le développement des partenariats dans le réseau des musiques actuelles et plus largement dans les réseaux culturels

2- Communication et promotion de l'offre artistique de la structure culturelle

Sous la responsabilité de la direction :

- Participer à l'élaboration et veiller à la cohérence du plan de communication autour de l'offre culturelle de la structure et/ou de chaque spectacle.
- Participer à la représentation de la structure auprès des médias (notamment lors du dévoilement de l'offre en début de saison pour les salles de spectacle).
- Contribuer à entretenir et développer un réseau relationnel avec les partenaires institutionnels, structures culturelles et mécènes afin d'alimenter les financements extérieurs durables.

Compétences requises

Compétences techniques

- Maîtrise des différents domaines artistiques, des processus créatifs et des exigences liées à la dimension culturelle
- Connaissance fine des publics et de leurs pratiques culturelles
- Excellente connaissance des structures, artistes et évolutions du secteur culturel ciblé par l'établissement : cinéma, musique, spectacle vivant, etc....
- Maîtrise des outils de gestion pour l'élaboration des budgets prévisionnels
- Maîtrise des étapes techniques de production et diffusion d'une œuvre et/ou d'un spectacle (mise en scène, son, lumière, etc.)
- Connaissance des dispositifs de financement
- Connaissance des bases de la législation sociale
- Techniques de communication
- Maîtrise de l'anglais afin de pouvoir collaborer sur des projets à dimension internationale et/ou avec des artistes étrangers
- Capacité à travailler en transversalité avec les autres secteurs existants dans la structure.

Aptitudes professionnelles

- Curiosité à l'égard de l'actualité culturelle
- Sensibilité artistique et esthétique sans cesse en éveil
- Rigueur dans l'organisation
- Ouverture d'esprit
- Prise de recul, intuition et inspiration pour appréhender et anticiper de nouveaux mouvements culturels et artistiques
- Sens critique afin de sélectionner les projets culturels les plus pertinents
- Créativité et imagination pour élaborer une programmation attractive et innovante
- Force de conviction pour susciter l'adhésion autour d'un projet créatif en interne comme en externe
- Capacités de négociation
- Dynamisme
- Qualités relationnelles pour coordonner les différents interlocuteurs internes et externes travaillant sur un même projet artistique
- Faire le lien entre le public et les artistes, écouter et comprendre chacune de ces entités
- Animation et développement de réseau partenarial

Le profil

Diplômes requis :

- Chef de projet culturel
- Entrepreneur de spectacles vivants - Licence 1

Durée d'expérience : Expérience du métier exigée

Permis B indispensable

Rémunération : 2184 € Brut mensuel, « négociable selon expérience » pour 151 heures 67

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **CERV**

Prénom : **Jacqueline**

Adresse mail : direction@mjpgcaud.fr